

LE 19 MARS ! AGISSONS !

**POUR NOS DROITS
POUR NOS SALAIRES
POUR LA FONCTION PUBLIQUE**

LE PROJET DE LOI DIT DE « TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE » RENDU PUBLIC LE 13 FÉVRIER, C'EST :

PLUS DE PRÉCARITÉ

- extension des possibilités pour les employeurs de recrutement par contrat
- création d'un « contrat de projet » pouvant prendre fin n'importe quand avec un délai de prévenance de deux mois et d'une durée maximale de 6 ans, soit la durée d'un mandat municipal
- introduction de la rupture conventionnelle dans la fonction publique

PLUS D'ARBITRAIRE ET DE FAVORITISME

- individualisation croissante de la rémunération et du déroulement de carrière, qui dépendront en grande partie du bon vouloir des directions et pourront évoluer à la baisse d'une année à l'autre
- suppression des CHSCT et des Comités Techniques, remplacés par une instance unique aux rôles et moyens réduits
- affaiblissement du rôle des commissions administratives paritaires et des droits syndicaux, conduisant à réduire les moyens pour nous défendre face à nos employeurs
- renforcement du pouvoir de sanction disciplinaire des employeurs

MOINS D'EFFECTIFS ET DE MOYENS POUR EXERCER NOS MISSIONS :

- facilitation et encouragement des suppressions de postes
- allongement du temps de travail avec la remise en cause

- des protocoles locaux de mise en place des 35 heures
- démantèlement et privatisation de notre outil paritaire national et solidaire de formation professionnelle, le CNFPT
- mise à mal de la médecine préventive

Cette attaque sans précédent contre la Fonction publique, contre nos droits et garanties, contre nos conditions de travail appelle une mobilisation dans l'unité la plus large possible pour gagner le retrait du projet de loi Dussopt. La journée interprofessionnelle de grève et de manifestation du 19 mars, à l'appel de la CGT, de FO, de Solidaires, de la FSU et des organisations de jeunesse, est une première étape.

**POUR LA FONCTION PUBLIQUE !
POUR UN SERVICE PUBLIC ÉGALITAIRE
POUR LES USAGERS !
POUR LE RENFORCEMENT DE NOS
DROITS ET GARANTIES COLLECTIVES !
POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES
ET DES PENSIONS !**

AGISSONS !

- Montpellier manifestation au départ de la place Thessalie (Antigone) à 14h
- Bédarieux rassemblement 10h00 devant la bourse du travail puis départ en bus pour Montpellier
- Béziers une manifestation est organisée à 10h30 à la Bourse du travail
- Sète une manifestation est organisée à 10h00 Place de la mairie puis départ pour la manifestation à Montpellier

Syndicat CGT des personnels du Conseil Départemental de l'Hérault
Hôtel du Département – Mas d'Alco – 1977, Avenue des Moulins - 34087
Montpellier - Bureau 3135

Tel : 04.67.67.66.83 – <http://cd34.reference-syndicale.fr/>

